

Les sources du Grand Sart à Loisy (54)

Une démarche ambitieuse et concertée pour modifier l'occupation du sol et reconquérir la qualité de l'eau

- ✓ Conversion de **60 ha** de céréales en herbe
- ✓ **Division par 3** des teneurs en nitrates des captages situés à proximité des parcelles remises en herbe



CONTEXTE

La commune de Loisy (54) assure la gestion des **six sources** du Grand Sart qui permettent l'alimentation en eau potable des 320 habitants de la commune ainsi que de deux aires d'autoroute.

Les sources sont situées sur la butte Sainte-Geneviève, au nord-est de la commune. La ressource en eau est **particulièrement vulnérable** en raison de la faible épaisseur du sol et de la présence de fissures dans la roche calcaire.

A la fin des années 70, la ressource présentait des **teneurs en nitrates approchant 100 mg/L**.

Les sources du Grand Sart étaient historiquement moins sensibles aux pollutions par les pesticides. Depuis 2015, des teneurs largement supérieures aux seuils réglementaires sont observées pour plusieurs **pesticides et métabolites**.

Type de captage

6 captages prioritaires « Grenelle »

Collectivité gestionnaire

Commune de Loisy (54)

Surface de l'AAC*

240 hectares dont 68 % de surface agricole

Nombre d'exploitants concernés

± 10

Cultures majoritaires dans l'AAC*

Blé, orge, herbe

Principaux polluants

Nitrates

Pesticides :

- *diméthachlore et métabolites (colza)
- *métolachlore (maïs)
- *métabolites du métazachlore (colza)

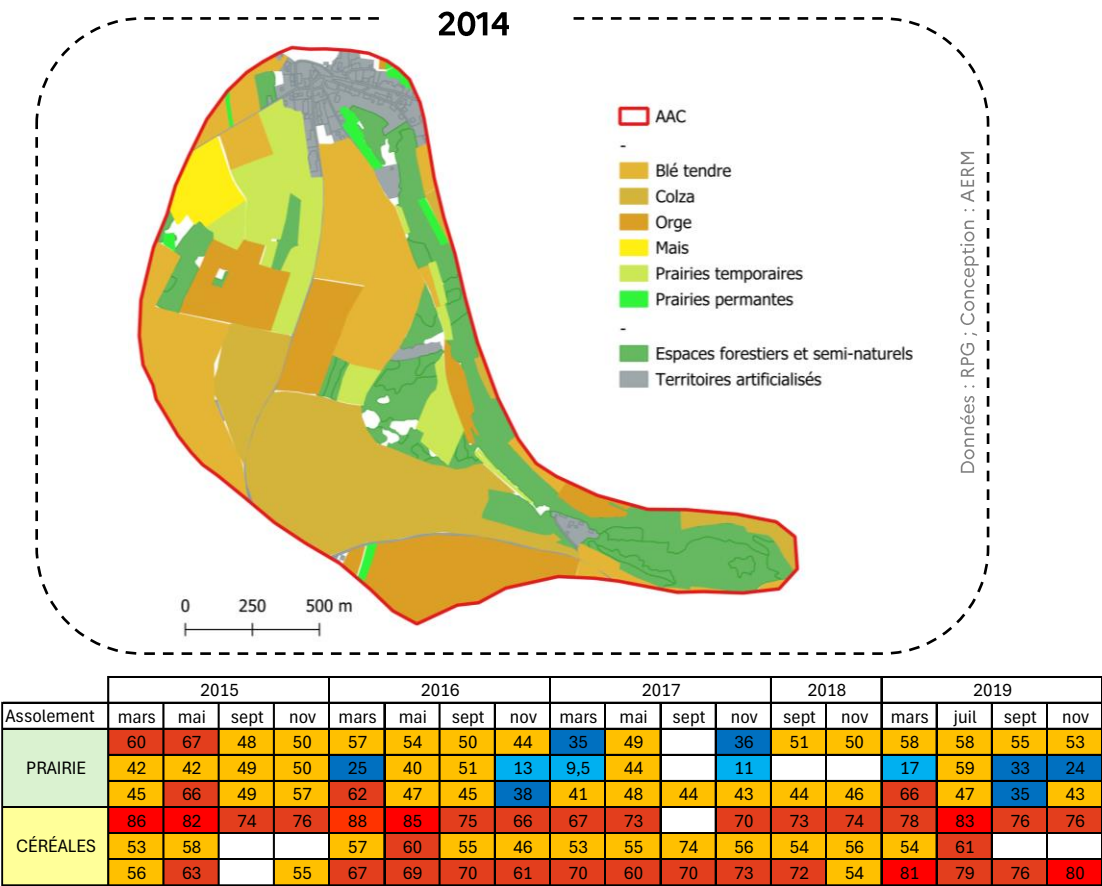
Contexte administratif

Zone d'action renforcée (nitrates)
Arrêté préfectoral de délimitation de la zone de protection de l'AAC* (ZP-AAC)

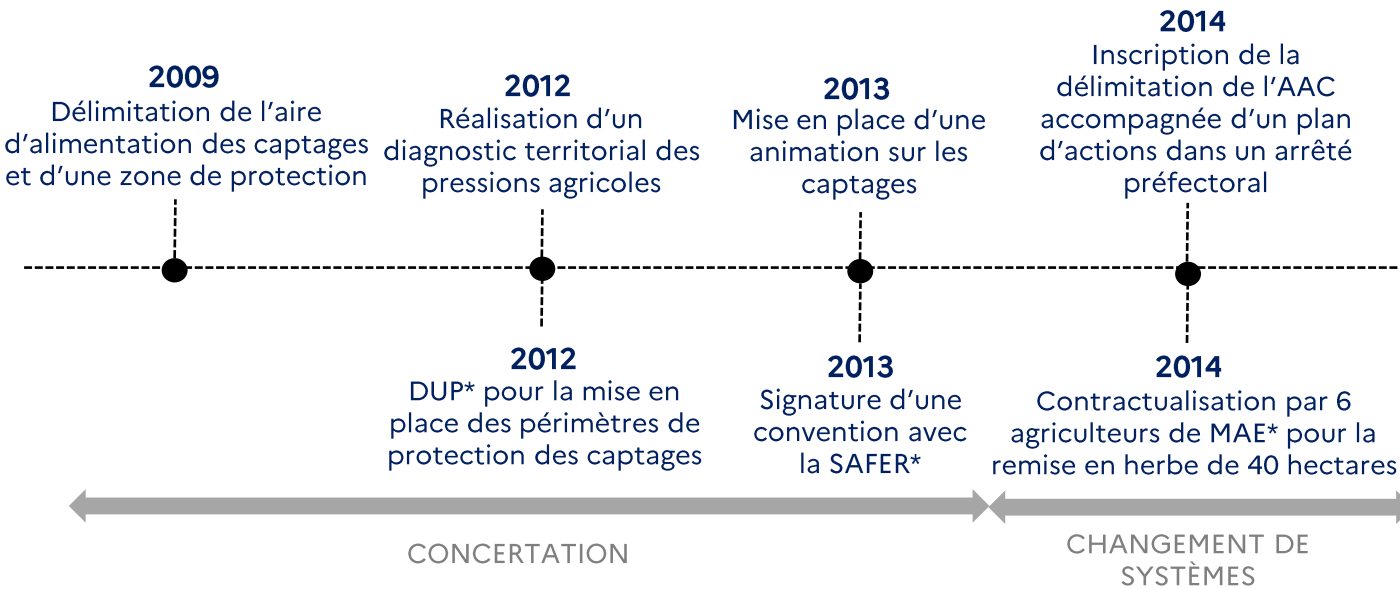
ACTIONS MISES EN ŒUVRE...

La mobilisation des élus débute dès la fin des années 90 avec la **conversion en herbe de 15 ha de terres arables**, en parallèle de mesures de réduction de doses de fertilisants. Différents **projets agro-environnementaux** se succèdent permettant la mise en herbe sur une **surface totale d'environ 40 ha** (30 % de la surface agricole de l'AAC).

En 2018, la commune de Loisy engage des **actions foncières** afin de pérenniser ces prairies (droit de préemption, échanges parcellaires) sur lesquelles elle mène un **projet d'agroforesterie** depuis 2022.



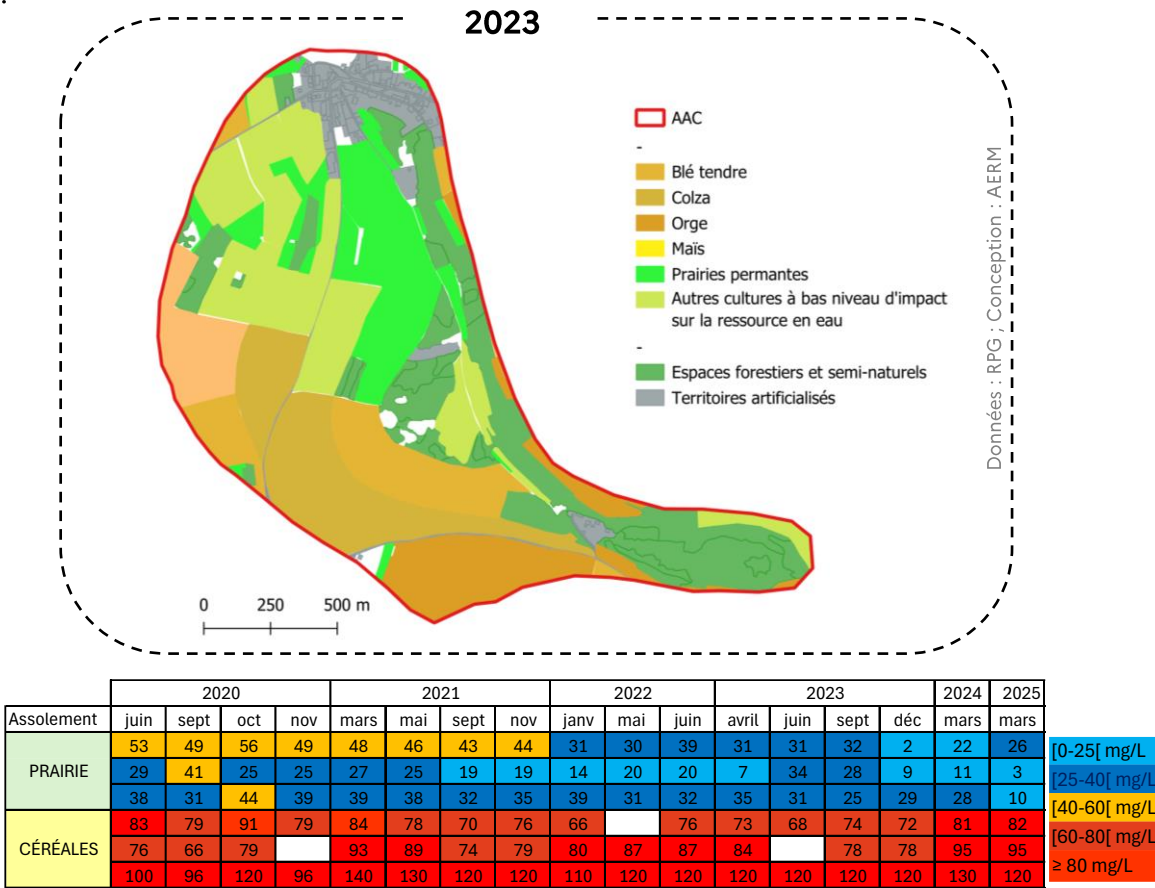
Évolution (2015-2019) du taux de nitrates (mg/L) dans les eaux captées par les sources du Grand Sart
Données : AERM-ADES



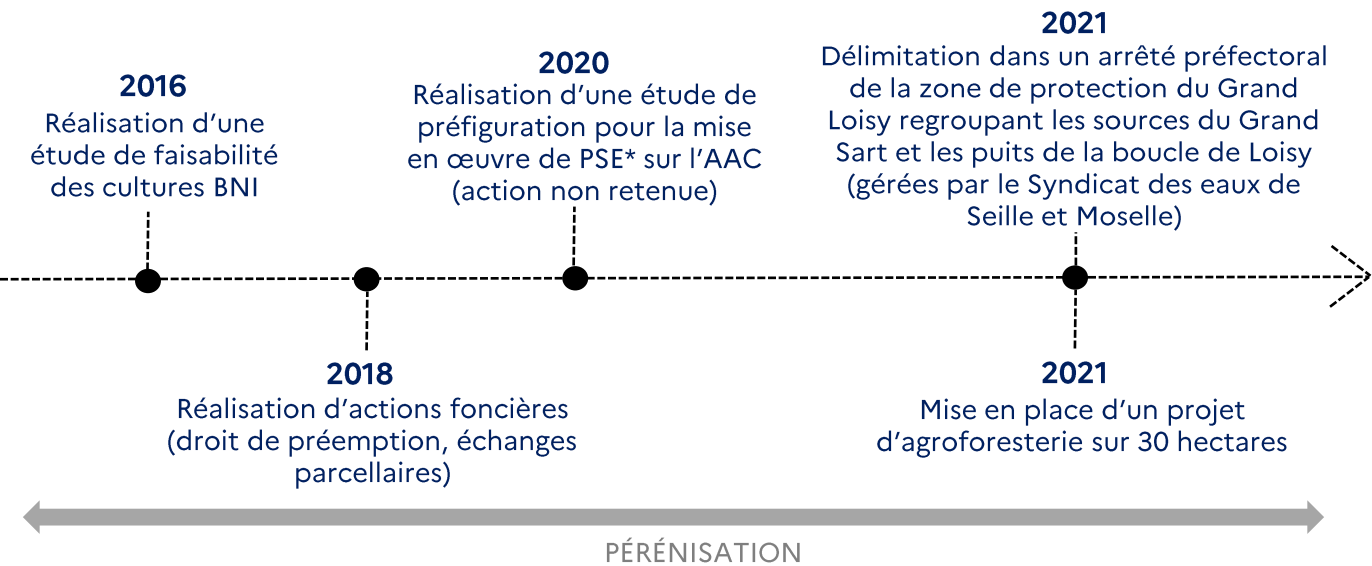
*DUP : Déclaration d'Utilité Publique *MAE : Mesures Agro-Environnementales
*SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

...ET RÉSULTATS

En l'espace de 10 ans (2015-2025), les teneurs en nitrates ont **été divisées par 3** pour les sources situées au droit des **surfaces remises en herbe**. Au contraire, les teneurs en nitrates **ont augmenté** pour les sources situées à proximité des **parcelles de céréales** (en agriculture conventionnelle), dépassant largement les limites de potabilité (cf, tableau ci-dessous). La même tendance est observée pour les pesticides. Ces résultats démontrent l'efficacité d'une stratégie de reconquête de la qualité de l'eau potable fondée sur le développement de **systèmes dits « à bas niveau d'impact (BNI) sur la ressource en eau »**.



Évolution (2020-2025) du taux de nitrates (mg/L) dans les eaux captées par les sources du Grand Sart
Données : AERM-ADES



*BNI : Bas Niveau d'Impact sur la ressource en eau *PSE : Paiements pour Services Environnementaux

FACTEURS DE RÉUSSITE

- La **forte implication du maire** de la commune de Loisy, appuyé par une chargée de mission « protection des ressources en eau »
- L'élaboration d'une **stratégie ambitieuse** fondée sur une **modification des systèmes agricoles**
- Une **démarche concertée** avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, usagers, associations de protection de l'environnement, services de l'État, etc.)
- Le **partenariat** avec la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et la SAFER, le **soutien financier** de l'agence de l'eau Rhin-Meuse
- Aucune parcelle soustraite à l'activité agricole

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Des **pratiques** et des **systèmes agricoles installés** difficiles à modifier
- Au démarrage de la démarche, le **retournement des prairies consécutif** à l'arrêt des indemnités financières. Cette pratique n'est aujourd'hui plus observée.
- Les **effets du changement climatique** tendent à accentuer l'utilisation d'intrants, mais aussi leur lessivage.

PERSPECTIVES

Après 30 années de mobilisation, le développement des **cultures à « bas niveau d'impact »** sur l'AAC des sources du Grand Sart a porté ses fruits pour les captages situés sous les surfaces en herbe.

La situation est totalement différente pour les captages situés sur des parcelles non-BNI. Face à ce constat, un **programme d'action ambitieux** (objectif de 60 % de BNI sur l'AAC), et volontaire sur une durée de cinq ans, a été élaboré en 2023 sur la zone de protection du Grand Loisy. Les collectivités demandent que ce plan d'actions soit inscrit rapidement dans un **arrêté préfectoral** pour devenir effectif.



Prairie et agroforesterie vues depuis la colline de Ste-Geneviève à Loisy

RESSOURCES

[\[Vidéo\] Commune de Loisy. Une démarche concertée et pérenne pour protéger la ressource en eau.](#)
youtube.com